

# SEANCE DU 20 JUIN 2014

## CR SOMMAIRE

Etaient présents : Mme Carole FAYOLLE, M. Jean-Guy GENESTE, Mme Véronique TRIBOULET, M. Jean-Louis MERCIER, M. Christian MOREAU, M. Fabrice POTHIER, M Franck BERCHEM, M. Thierry MAROLLES, Mme Stéphanie BOUTROUX, Mme Odile VILLENEUVE, Mme Bernadette KOWALEWSKI , Mme Roberte NEBOUT, M. Marc SABATIER ,

Excusés : Sébastien L'HOSTE (pouvoir à Véronique TRIBOULET) Franck ROYER (Pouvoir à Carole FAYOLLE)

Madame Véronique TRIBOULET est désignée secrétaire de séance

Le compte-rendu de la séance du 25 Avril 2014 est adopté à l'unanimité  
Cependant M Fabrice POTHIER avait complété l'étape du vote du budget par l'intervention suivante, non relatée dans le compte-rendu :

Il avait indiqué que « dans un souci de bonne administration (notamment budgétaire), chaque commission sera invitée, dans le cadre de son champ d'activité à remplir systématiquement une fiche concernant les prévisions d'achats et de travaux. Cette fiche sera à déposer au secrétariat de Mairie pour la commission des finances et de l'administration générale ».

Chaque adjoint, dans le cadre de leur délégation a reçu le modèle de fiche en question.

### **Délibération n°2014/06/20/001 LOTISSEMENT DES MUSSETS VENTE DU LOT N°1**

Le conseil accepte de vendre à Monsieur et Madame Jérôme MACKÉ le lot n°1 situé au n° 2 de la Rue des Roseaux, d'une superficie de 1 082 m<sup>2</sup> cadastré Section ZL 122 moyennant le prix de 24 886.00€ H.T

### **Délibération n°2014/06/20/002 LOTISSEMENT DES MUSSETS VENTE DU LOT N°6**

Le Conseil Municipal accepte de vendre à Monsieur Julien REDONDAUT et Mme Mélanie SAPIENT le lot n°6 situé au n° 3 de la Rue des Roseaux, d'une superficie de 1 026 m<sup>2</sup> cadastré Section ZL 127 moyennant le prix de 23 529.00€ H.T

Travaux de voirie 2014 : Ajourné

Virement de Crédit : Ajourné

### **Délibération n°2014/06/20/003 GARDERIE PERISCOLAIRE Tarifs et Règlement**

La mise en place des nouveaux rythmes scolaires à la rentrée de Septembre 2014 impacte directement les coûts de fonctionnement, et les horaires du service de garderie périscolaire.

Le conseil a entériné une remise à niveau des tarifs afin de compenser à minima l'augmentation des coûts de fonctionnement induits par la réforme, tout en précisant que ces tarifs n'ont pas été réévalués depuis 2001 année de la création du service.

Tarifs au 1<sup>er</sup> septembre 2014

Forfait mensuel matin et soir	59.00€
Forfait mensuel matin ou soir	32.00€
Forfait mensuel soir	29.00€
Forfait mensuel matin	27.00€
Occasionnel	3.50€

Un nouveau règlement a également été adopté à l'unanimité et sera mis en application à la rentrée.

**Délibération n°2014/06/20/004 MISE EN PLACE DES NOUVEAUX RYTHMES SCOLAIRES  
AUGMENTATION DE LA DUREE HEBDOMADAIRES DES AGENTS AFFECTÉS A L'ECOLE**

Madame le Maire indique qu'en raison de la mise en place des nouveaux rythmes scolaires à la rentrée 2014/2015, il est nécessaire de revoir le temps de travail de tous les agents affectés à l'école.

Les membres de l'assemblée approuve les nouveaux horaires du personnel à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2014 et modifie comme suit la durée hebdomadaire des postes concernés savoir :

ATSEM Principal 2 <sup>ème</sup> Classe	Durée hebdomadaire	30/35 <sup>ème</sup>
ATSEM 1 <sup>ère</sup> Classe	Durée Hebdomadaire	26 /35 <sup>ème</sup>
Adjoint Technique 2 <sup>ème</sup> Classe	Durée Hebdomadaire	31 /35 <sup>ème</sup>
Adjoint animation 2 <sup>ème</sup> Classe	Durée Hebdomadaire	17,35/35 <sup>ème</sup>

Dans l'optique du recrutement d'un agent d'accompagnement, le conseil décide de transformer le poste d'adjoint d'animation 2<sup>ème</sup> classe figurant au tableau des effectifs pour 21 /35<sup>ème</sup> en poste **d'adjoint d'animation de 1<sup>ère</sup> Classe pour une durée hebdomadaire de 26/35<sup>ème</sup>**.

**Délibération n°2014/06/20/005 AJUSTEMENT DU TABLEAU DES EFFECTIFS**

Le Conseil Municipal, approuve le nouveau tableau des effectifs présenté.

TABLEAU DES EFFECTIFS AU 1<sup>er</sup> Septembre 2014

GRADES OU EMPLOIS	CATEGORIE	EFFECTIFS BUDGETAIRES	EFFECTIFS POURVUS	DUREE HEBDO
<b>1 - Filière Administrative</b>				
Attaché	A	1	1	35
Adjoint Administratif	C	1	1	17.5
<b>2 - Filière Technique</b>				
Adjoint Technique Territorial dont	C	6	5	
Adjoint Technique Principal 1 <sup>ère</sup> classe	C	1	0	33.89
Adjoint Technique 1 <sup>ère</sup> Classe	C	1	1	25
Adjoint Technique 2 <sup>ème</sup> classe	C	2	2	35
Adjoint Technique 2 <sup>ème</sup> classe	C	1	1	31
Adjoint Technique 2 <sup>ème</sup> classe	C	1	1	20.5
<b>3 - Filière Sociale</b>				
ATSEM	C	2	2	
Dont				
ATSEM 1 <sup>ère</sup> Classe	C	1	1	26
ATSEM Principal de 2 <sup>ème</sup> Classe	C	1	1	31
<b>4 - Filière Animation</b>				
Adjoint d'animation 1 <sup>ère</sup> Classe	C	1	0	26
Adjoint d'animation 2 <sup>ème</sup> Classe	C	1	1	17.35
<b>5 - Filière Police Municipale</b>				
Garde Champêtre Chef	C	1	0	17.5

## **Délibération n°2014/06/20/006 PLAN LOCAL D'URBANISME**

### **Mise en Place d'une commission ad Hoc**

Le conseil entérine la création d'une commission ad hoc pour l'élaboration du Plan local d'urbanisme une commission spécifique qui travaillera sur l'élaboration du futur Plan Local d'Urbanisme.

Participeront à cette commission : Carole FAYOLLE - Jean Guy GENESTE - Véronique TRIBOULET – Jean-Louis MERCIER- Christian MOREAU - Fabrice POTHIER - Stéphanie BOUTROUX - Thierry MAROLLES - Bernadette KOWALEWSKI

## **Délibération n°2014/06/20/007 CIMETIERE COMMUNAL**

### **Mise en Place d'une commission spécifique**

Dans le cadre de la réorganisation du cimetière, et des aménagements futurs nécessaires les membres de la Commission n° 2 savoir : Jean-Guy GENESTE – Marc SABATIER – Franck ROYER – Thierry MAROLLES – Roberte NEBOUT – Bernadette KOWALEWSKI sont chargés de l'élaboration d'un règlement – de la mise à jour des tarifs, et de travailler sur l'implantation et l'aménagement d'un jardin du souvenir et d'un columbarium.

## **Délibération n°2014/06/20/008 LOCATION MATERIEL COMMUNAL TARIFS ET REGLEMENT**

Mme. Le Maire soumet à l'approbation de l'assemblée les tarifs de locations, la fiche de prêt ainsi que le règlement savoir :

#### Locations aux associations

Tunnel 10 M	25.00
Tunnel 16 M	40.00
Tunnel 20 M	50.00
Tunnel 26 M	65.00
Structure 9M	20.00
Structure 18M	35.00

#### Locations aux particuliers (domiciliés sur la Commune)

Structure 9M	30.00
Structure 18M	55.00

Location Percolateur 15L	10.00
Location Machine à Hot Dog	10.00

Le conseil adopte la grille tarifaire et la fiche de prêt présenté à l'exception de Fabrice POTHIER qui s'abstient car il estime que la mise en conformité de ce matériel est un préalable indispensable, et que la convention de mise à disposition doit être validée avant toute location.

Madame le Maire demande que le règlement soit retravaillé avant la prochaine séance du conseil.

L'ordre du jour étant épuisé sa séance est levée à 23H00